

## « GRAND CONCOURS PHOTO DE FAMILLE RECOMPOSÉE »

### **Article 1 : Objet**

La SAS BAMBOO EDITION, dont le siège social se situe 290 route des Allogneraies, 71850 Charnay-Lès-Mâcon, inscrite au RCS de Macon sous le n°414 470 674, représentée par son directeur général Olivier Sulpice, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat, (ci-après dénommé " le Jeu ") dans le cadre de la sortie de l'album PHOTO DE FAMILLE RECOMPOSÉE.

### **Article 2 : Durée**

Le jeu se déroule du mardi 5 janvier 2021 au 15 janvier janvier 2021 inclus.

### **Article 3 : Conditions de participation**

Le jeu gratuit est ouvert à toute personne âgée de plus de 12 ans, résidant en France métropolitaine (Corse y compris), à l'exclusion des membres du personnel des sociétés ayant collaboré à son organisation, à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs). Toute participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent règlement, sera privé de la possibilité de participer au jeu, mais également du lot qu'il aurait pu éventuellement gagner. Les mineurs doivent avoir une autorisation écrite de leur parent.

### **Article 4 : Modalités de participation**

À l'occasion de la sortie du T1 de la série "Photo de famille recomposée" :

Racontez-nous une anecdote autour de ta famille recomposée et peut être que votre histoire sera adaptée pour le T2 de la série BD "Photo de famille recomposée" prévue pour Avril 2021!

Le grand gagnant verra son histoire retenue et adaptée en un gag en une planche pour le T2 et recevra le T1 dédicacé, les 5 autres finalistes, recevront la BD.

Le grand gagnant ne pourra prétendre à des droits d'auteurs pour l'adaptation de son histoire.

Le gagnant, ayant Expressément accepté l'exploitation des données personnelles, autorise Bamboo à utiliser, à titre publicitaire, sa photo, ses noms et adresse sans que cette utilisation ne lui confère une rémunération, un droit ou un avantage quelconque autre que l'attribution du lot gagné. Le participant autorise toute vérification concernant son identité ou son domicile. Tout autre mode de participation est exclu. Toutes les participations fournies avec des informations manquantes, fausses, Incomplètes, illisibles, ou après la date et l'heure limite de participation, seront considérées comme nulles.

## **Article 5 : Désignation des gagnants et lots mis en jeu**

Les gagnants seront désignés par l'éditeur de la série et les auteurs Sti & Armelle le 22 janvier 2021.

Les critères seront l'originalité, le réalisme et l'aspect humoristique de l'anecdote.

Le 1<sup>er</sup> lot sera 1 exemplaire de la BD "photo de famille recomposée" dédicacée et l'adaptation en gag en 1 planche dans le T2 prévue en avril 2021.

Les 5 autres lots seront 1 exemplaire offert de la BD « Photo de famille recomposée »

## **Article 6 : Données à caractère personnel**

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du Jeu font l'objet d'un traitement par Bamboo Edition afin de permettre la participation au Jeu et l'attribution du prix aux gagnants.

Nous conservons vos données à caractère personnel uniquement le temps nécessaire pour atteindre la finalité pour laquelle nous détenons ces données, pour répondre à vos besoins ou pour remplir nos obligations légales.

Pour établir la durée de conservation de vos données, nous appliquons les critères suivants :

Si vous participez au Jeu, nous conservons vos données à caractère personnel jusqu'à 3 mois après la fin du Jeu.

Si vous nous contactez dans le cadre d'une demande relative au Jeu, nous conservons vos données à caractère personnel pendant toute la durée nécessaire au traitement de votre demande.

Conformément aux législations et réglementations relatives à la protection des données à caractère personnel applicable(s), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment en adressant un courrier, accompagné d'une photocopie d'un justificatif d'identité à l'adresse électronique suivante : [bamboo@bamboo.fr](mailto:bamboo@bamboo.fr)

Les Participants qui exerceront le droit de suppression de leurs données avant la fin du Jeu seront réputés renoncer à leur participation.

Enfin, si vous faites partie des Gagnants, vous nous autorisez d'ores et déjà, gratuitement, à publier sur tous nos supports votre nom et prénom, pendant une durée d'un (1) an.

## **Article 7 : Conditions de remboursement des frais de participation**

Bamboo Edition remboursera sur demande les frais engagés pour se connecter à [www.bamboo.fr](http://www.bamboo.fr) et participer au jeu, dans la limite de 5 minutes de connexion par foyer. Toute connexion s'effectuant sur une base gratuite ou forfaitaire (par câble, ADSL, etc.) ne donnera lieu à aucun remboursement. La demande de remboursement devra remplir les conditions suivantes :

- être envoyée à [bamboo@bamboo.fr](mailto:bamboo@bamboo.fr) en indiquant nom, prénom et adresse postale personnelle.
- joindre la copie de la facture détaillée de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès, faisant apparaître la date et l'heure de la connexion à [www.bamboo.fr](http://www.bamboo.fr) et de participation au jeu, ainsi qu'un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal.

**Article 8 : Responsabilité**

Bamboo Edition ne pourra être tenu responsable de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution du lot d'un Participant ni encourir une quelconque responsabilité, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de notre volonté perturbant l'organisation et la gestion du jeu.

Bamboo Edition se réserve le droit d'écourter, de différer, de modifier, de proroger, d'interrompre ou d'annuler purement et simplement le Jeu, sans préavis, en raison de tout événement indépendant de leur volonté, notamment en cas de circonstances constituant un cas de force majeure ou fortuit, sans que leur responsabilité puisse être engagée à ce titre.

**Article 9 : Modification du règlement**

Bamboo Edition peut être amené à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement, fera l'objet d'une annonce sur les réseaux sociaux concernés.

Dans l'hypothèse où l'une des clauses du présent règlement serait déclarée nulle ou non avenue, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité du règlement lui-même.

**Article 10 : Consultation du règlement**

Ce règlement peut être consulté sur le site [www.bamboo.fr](http://www.bamboo.fr) pendant toute la durée du jeu. Il peut également être adressé gratuitement, à toute personne qui en fait la demande pendant la durée du jeu à [bamboo@bamboo.fr](mailto:bamboo@bamboo.fr).